

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : HYDRANAL™ Titrant 5
FDS-nombre : 000000020606
Type de produit : Mélange
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	: Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH Wunstorfer Straße 40 30926 Seelze Allemagne	Honeywell International, Inc. 115 Tabor Road Morris Plains, NJ 07950-2546 USA
Téléphone	: (49) 5137-999 0	
Téléfax	: (49) 5137-999 123	
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:	: PMTEU Product Stewardship: SafetyDataSheet@Honeywell.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 2
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Toxicité aiguë Catégorie 3 - Oral(e)
H301 Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë Catégorie 3 - Inhalation
H331 Toxique par inhalation.
Toxicité aiguë Catégorie 3 - Dermale
H311 Toxique par contact cutané.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 1
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 2
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger	:													
Mention d'avertissement	:	Danger												
Mentions de danger	:	<table><tr><td>H225</td><td>Liquide et vapeurs très inflammables.</td></tr><tr><td>H301 + H311 + H331</td><td>Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.</td></tr><tr><td>H370</td><td>Risque avéré d'effets graves pour les organes.</td></tr><tr><td>H373</td><td>Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</td></tr></table>	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.	H301 + H311 + H331	Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.	H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.				
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.													
H301 + H311 + H331	Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.													
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.													
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.													
Conseils de prudence	:	<table><tr><td>P260</td><td>Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.</td></tr><tr><td>P280</td><td>Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.</td></tr><tr><td>P284</td><td>Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.</td></tr><tr><td>P301 + P330 + P331</td><td>EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</td></tr><tr><td>P302 + P352</td><td>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.</td></tr><tr><td>P304 + P340</td><td>EN CAS D'INHALATION: transporter la</td></tr></table>	P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.	P280	Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.	P284	Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.	P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.	P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.	P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la
P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.													
P280	Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.													
P284	Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.													
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.													
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.													
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la													

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

P308 + P313

personne à l'extérieur et la maintenir
dans une position où elle peut
confortablement respirer.
EN CAS d'exposition prouvée ou
suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui : méthanol
doivent être listés sur iode
l'étiquette

2.3. Autres dangers

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
méthanol	67-56-1 603-001-00-X 01-2119433307-44 200-659-6	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3; H301 STOT SE 1; H370	>= 90 % - < 95 %	1*
iode	7553-56-2 053-001-00-3 01-2119485285-30 231-442-4	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 STOT RE 1; H372 Aquatic Acute 1; H400	>= 5 % - < 10 %	1*

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

Amener la victime à l'air libre. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Protéger l'oeil intact.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)
Halogénures d'hydrogène

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un équipement de protection individuel. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Stocker à température ambiante. (Température ambiante: $> 0 < 35^{\circ}\text{C}$) Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
méthanol	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
méthanol	EU ELV TWA	260 mg/m3 200 ppm		Indicatif
méthanol	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
méthanol	INRS (FR) VME	260 mg/m3 200 ppm		Règlement impératif (VRC)
méthanol	INRS (FR) VLE	1.300 mg/m3 1.000 ppm		Valeur limité
iode	INRS (FR) VLE	1 mg/m3 0,1 ppm		Valeur limité

SKIN_DES - Désignation de la peau :

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
méthanol	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		4mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
méthanol	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		20mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
méthanol	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		4mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
méthanol	Travailleurs /		20mg/kg	Contact avec la	

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

	Long terme - effets systémiques		bw/d	peau	
méthanol	Consommateurs / Aigu - effets locaux		26 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Aigu - effets locaux		130 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		26 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		130 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Consommateurs / Long terme - effets locaux		26 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Long terme - effets locaux		130 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		26 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		130 mg/m3	Inhalation	
iode	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,07 mg/m3	Inhalation	
iode	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,01mg/kg bw/d	Contact avec la peau	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
méthanol	Station de traitement des eaux usées: 100 mg/l	

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

méthanol	Eau douce: 20,8 mg/l	Assessment factor: 10
méthanol	Eau de mer: 2,08 mg/l	Assessment factor: 100
méthanol	Sédiment d'eau douce: 77 mg/kg	
méthanol	Sédiment marin: 7,7 mg/kg	
méthanol	Sol: 100 mg/kg	Assessment factor: 100
iode	Sédiment d'eau douce: 0,01813 mg/l	
iode	Eau de mer: 0,06001 mg/l	
iode	Station de traitement des eaux usées: 11 mg/l	Assessment factor: 10
iode	Sédiment d'eau douce: 3,99 mg/kg dw	
iode	Sédiment marin: 20,22 mg/kg dw	
iode	Sol: 5,95 mg/kg dw	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.
Éviter l'accumulation de vapeurs en assurant une ventilation adéquate pendant et après l'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains:

Matière des gants: caoutchouc butyle

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	liquide
Couleur	:	brun
Odeur	:	aromatique
Point/intervalle de fusion	:	-98 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	65 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	:	11 °C
Température d'inflammation	:	450 °C
Limite d'explosivité, inférieure	:	5,5 % (v)

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

Limite d'explosivité, supérieure	: 31 % (v)
Pression de vapeur	: 128 hPa à 20 °C
Densité	: env. 0,850 g/cm ³ à 20 °C
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
pH	: neutre
Hydrosolubilité	: complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Taux d'évaporation	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

Sensible à l'air. Se décompose en présence d'humidité. Les données physiques se rapportent aux principaux composants.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.
Chaleur, flammes et étincelles.

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

10.5. Matières incompatibles

Oxydants
Des chlorures d'acide
Anhydrides d'acide
Agents réducteurs
Acides

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)
Halogénures d'hydrogène

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:
donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée:
donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation:
donnée non disponible

Irritation de la peau:
donnée non disponible

Irritation des yeux:
donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
donnée non disponible

Danger par aspiration:
donnée non disponible

Autres informations:
donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

Toxicité pour le poisson:
donnée non disponible

Toxicité des plantes aquatiques:
donnée non disponible

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:
donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas décharger dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:
Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:
Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:
Dispositions relatives aux déchets:
Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

ADR/RID

UN Numéro : 1230
Description des marchandises : MÉTHANOL EN SOLUTION
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Code de classification : FT1
Numéro d'identification du danger : 336
Étiquettes ADR/RID : 3 (6.1)
Dangereux pour l'environnement : non

IATA

UN Numéro : 1230
Description des marchandises : Methanol solution
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 3 (6.1)

IMDG

UN Numéro : 1230
Description des marchandises : METHANOL SOLUTION
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 3 (6.1)
No EMS Numéro : F-E, S-D
Polluant marin : non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : H2: ITOXICITÉ AIGUË	Amount 1: 50.000 kg Amount 2: 200.000 kg	

Base	Valeur	Remarques
------	--------	-----------

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : H3: TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES	Amount 1: 50.000 kg Amount 2: 200.000 kg	
---	---	--

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES INFLAMMABLES	Amount 1: 5.000.000 kg Amount 2: 50.000.000 kg	

Base	Valeur	Remarques
Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII		Ce produit contient un ingrédient conforme de l'Annexe XVII de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	808250143
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Toxic Chemical Control Law (TCCL) List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

méthanol	:	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
		H331	Toxique par inhalation.
		H311	Toxique par contact cutané.
		H301	Toxique en cas d'ingestion.
		H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
iode	:	H302 + H312 + H332	Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
		H315	Provoque une irritation cutanée.
		H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
		H335	Peut irriter les voies respiratoires.
		H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
		H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no effect level
PNEC Predicted no effect level
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange

HYDRANAL™ Titrant 5

34801-1L

Version 1.5

Date de révision
22.07.2020

dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
